



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village implanté en position de balcon, jouissant ainsi d'un panorama exceptionnel. Grand-Rue bordée de maisons vigneronnes contiguës. Forte mise en scène créée par le clocher du 14^e siècle.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Grandvaux

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



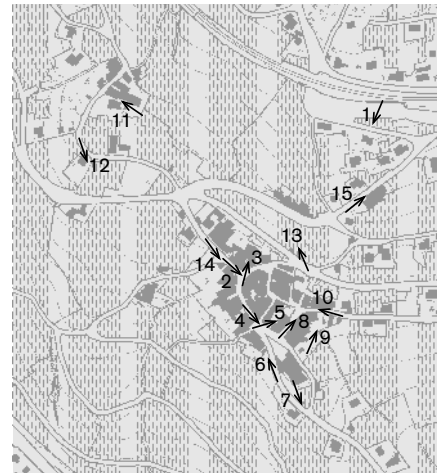
1



2



3



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-15



4 Clocher de l'anc. église St-Nicolas



5



6

Grandvaux

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



7



8



9



10 Maison Maillardoz, 1524



11 Rangée de maisons vigneronnes au lieu-dit Lallex



12 Cure, 1921



13



14



15

Base du plan: PE 1 : 5 000, Etabli sur la données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Tissu villageois dense et organique structuré autour d'une boucle, Grand-Rue serrée qui suit la ligne de crête, bâti constitué de maisons vigneronnes avec dômes ess. 18 ^e –19 ^e s., mais remontant parfois au 16 ^e s., formant de longues séquences contiguës, fontaines animant l'espace-rue	A	×	×	×	A			1–6,8–10
EI	1.0.1	Maison Buttin-de-Loës, musée, divers corps de bâtiment, dont une tour à l'O, 16 ^e s., rest. 1931				×	A			6
	1.0.2	Maison de commune implantée au ras de la chaussée, deux niveaux surmontés d'un toit en bâtière avec alignement de lucarnes, anc. école, 1810, reconstr. 1873						o		4,6
EI	1.0.3	Eglise réf., façade orientée fronton sur rue marquée par un oculus, 1637, transf. néogoth. 1864				×	A			5,6
EI	1.0.4	Maison Maillardoz, trois corps de bâtiment contigus groupés sous un impressionnant toit à demi-croupes, escalier à deux volées soutenu par un arc, chaînes d'angles décorées, 1524				×	A			9,10
EI	1.0.5	Clocher carré et massif de l'église St-Nicolas fondée au 3 ^e q. 14 ^e s., désaffectée en 1540, servant de beffroi, rest. 1954 ; fermant le fond de perspective de la Grand-Rue, esplanade en terrasse ponctuée d'un tilleul				×	A	o		4
	1.0.6	Restaurant du Monde s'ouvrant sur une terrasse panoramique, grande salle au niveau inférieur, structure en béton, années 1980						o		7
E	0.1	Groupelement au lieu-dit Lalex situé sur un petit épaulement du relief, marqué par une rangée de maisons vigneronnes avec escaliers à rampe formant un front net, fin 18 ^e –19 ^e s. ; délimité à l'O par l'échancrure créée par un cours d'eau	A	×	/	/	A			11
EE	I	Coteau viticole en terrasses ponctué de domaines remontant au 16 ^e s. et de maisons individuelles du courant du 20 ^e s. formant par endroit un tissu dentelé	ab			×	a			1,6,7,13,14
	0.0.1	Maisons individuelles grappillant le coteau, dès 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
	0.0.2	Cours d'eau dévalant le coteau, bordés d'arbres						o		
	0.0.3	Cure, volume rectangulaire surmonté d'un toit à croupes, 1921						o		12
	0.0.4	Cimetière ceint d'un mur et d'une haie						o		
	0.0.5	Habitations situées de part et d'autre de la route d'accès formant un avantposte, fin 19 ^e –déb. 20 ^e s.						o		14
	0.0.6	Parking de deux niveaux, structure volumineuse en béton constituant une altération des abords de l'entité d'origine, 1984						o		
	0.0.7	Rangée de maisons vigneronnes située le long de la route de Crétaz, échelonnement des toitures, att. 1829						o		13
	0.0.8	Relais de la Poste, long corps de bâtiment avec toit à demi-croupe, att. 1829, vue plongeante sur Cully						o		15
	0.0.9	Ligne de chemin de fer Lausanne–Berne, 1962						o		
	0.0.10	Ruisseau de la Gérine						o		
	0.0.11	Composante principale d'Aran (village d'importance nationale)						o		
	0.0.12	Villette (village d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral)						o		
	0.0.13	Ligne de chemin de fer Lausanne–Brigue, 1961						o		
	0.0.14	Abords de Cully (petite ville/bourg d'importance nationale)						o		7
	0.0.15	Blocs de quatre niveaux et immeuble en gradin représentant par leur style et leur volume une nuisance visuelle sur le coteau, 1965–75						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le village de Grandvaux est implanté au cœur du vignoble de Lavaux, au niveau d'un épaulement qui surplombe la petite ville de Cully. Cette situation en balcon lui permet de bénéficier d'un panorama qualifié de « vue du monde », à cheval entre deux arcs, celui de Lutry–Cully, au nord-ouest, celui de Cully–Vevey, au sud-est.

Les vestiges d'un établissement romain révélant des drainages, des tuiles et des monnaies, témoignent d'une première occupation du site au lieu-dit En Muraz, au sud-est du village actuel. Le nom Grandvaux proviendrait du latin populaire grava signifiant gravier, que l'on retrouve dans les langues romanes dans le sens de terrain sablonneux ou graveleux. La localité fut mentionnée sous le nom de Gravado en 1001 et de Gravaz en 1250. Par la suite, le toponyme dévia de son sens d'origine pour se rapprocher de grand et val, générant Graval en 1260, Grauaux en 1270 et Grantval en 1453. L'absence d'article ferait remonter la date de la fondation du site au Haut Moyen Age. Différents seigneurs y possédèrent des droits féodaux, dont les comtes de Gruyères, qui, en 1270, vendirent les leurs au couvent de Haut-Crêt, et l'évêque de Lausanne, dès 1274. Dès 1228, l'église de Villette, citée en 1134 et dédiée à saint Saturnin, était paroissiale pour les localités de Cully, Grandvaux, Epesses, Forel, Rieux et Villette. A Grandvaux, l'église dédiée à saint Nicolas qui fut fondée au troisième quart du 14^e siècle fut, elle, désaffectée dès 1540. Elle accueillit par la suite l'école, avant d'être transformée en beffroi. L'église réformée actuelle fut construite en 1637. En 1837, Grandvaux devint une paroisse, qui fut supprimée dès 1845 et intégrée à celle de Cully.

Au 14^e siècle, une structure communale vit le jour ; Aran, Chenaux, Cully, Curson, Epesses, Grandvaux, Rieux et Villette furent régies par des confréries, à savoir des corporations religieuses puis civiles, qui s'occupèrent des écoles, de l'assistance et des routes. Ce sont ces mêmes types de confréries qui furent à l'origine des défrichements et de la création de vignobles en Lavaux, sans doute déjà au cours du 12^e siècle. De la fin du 15^e au 18^e siècle, la famille

Maillardoz qui donna plusieurs châtelains à la communauté de Villette, fut à l'origine de la construction de la maison homonyme en 1524.

De la Réforme à la Révolution vaudoise, la commune fit partie du bailliage de Lausanne. Sur le plan administratif, le territoire de Grandvaux fut intégré au Quart dit « de delà », l'un des quatre qui constituaient la commune générale de Villette. Tous les habitants de ces Quarts, appelés les communiens, participaient aux tâches liées à la gestion de ces petites subdivisions, s'occupant de l'église, du cimetière, de la police, de l'école et des exercices militaires. Depuis 1803, date de la création du canton de Vaud, elle appartient au district de Lavaux. En 1824, une importante partie des pouvoirs ayant été confiée aux bourgeoisies, la commune générale de Villette ne parvint pas à contrer la volonté de chacune des communautés de gagner leur autonomie. C'est la raison pour laquelle cette dernière fut alors divisée en six communes, à savoir Cully, Epesses, Forel, Grandvaux, Rieux et Villette.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1873, l'emprise de la composante principale correspond parfaitement à l'état actuel du noyau – une constatation que l'on peut faire également sur un plan de 1829–1835 –, preuve que sa structure en cercle si caractéristique fut bien conservée ; la voirie forme en effet une boucle et emprunte, sur une partie du tronçon, la Grand-Rue, qui relie Aran au nord-ouest à Cully au sud-est. Au centre de la cellule que forme le bâti, un réseau de petites rues découpe un tissu plutôt compact. A l'écart, au nord-ouest, prend place le petit groupement du lieu-dit Lallex, frôlé par un ruisseau qui dévale le coteau. Au nord et au sud, ce dernier est pris en tenaille par des lignes de chemin de fer, celle de 1861, qui relie Lausanne à Brigue en longeant le lac, et la ligne Lausanne–Berne de 1862. Sur cette dernière, Grandvaux est desservi par une station située en contre-haut de la localité. Ce qui frappe, en observant la carte de 1873, c'est l'étendue du coteau viticole et sa préservation, si bien que le bâti apparaît, encore plus nettement qu'aujourd'hui, comme un îlot au sein du vignoble.

Au cours des 19^e et 20^e siècles, à la suite du développement de Cully, des extensions résidentielles colo-

nisèrent les hauts de cette agglomération, le long de la route de Cully. De même, au-dessus de la composante principale de Grandvaux, une série d'habitations individuelles s'insérèrent au sein du coteau, mitant les abords. Enfin, au-delà des lignes de chemin de fer, c'est-à-dire à l'extrémité supérieure du vignoble, ainsi que le long des rives, des quartiers entiers virent le jour dès le milieu du 20^e siècle. Ce développement eut un impact sur l'évolution démographique de la commune. C'est ainsi que Grandvaux totalisait 623 habitants au milieu du 19^e siècle, chiffre qui oscilla légèrement pour atteindre 677 résidents en 1900. Puis, au cours du 20^e siècle, la population décrut dans un premier temps, pour tomber à 584 personnes en 1920, avant de grimper continuellement, totalisant 799 habitants en 1950, 1073 en 1970, 1768 en 1990 et 5010 personnes en 2012, cette subite et forte augmentation étant due à la fusion des communes, qui eut lieu en 2011.

Si autrefois, la population était composée essentiellement de paysans et de vigneronnes, ses activités se diversifièrent peu à peu, suite aux difficultés que rencontra le domaine viticole au début du 20^e siècle. En effet, la commune fut gravement touchée par le phylloxéra en 1917. Des terrains furent mis en vente pour la construction, notamment près du noyau, transformant la localité en lieu de résidence pour travailleurs pendulaires. Une laiterie fut en activité jusqu'en 1969 et il existait également dans le village, entre autres, une forge, une tuilerie, au lieu-dit Au Tronchet, une imprimerie, ainsi qu'un maréchal-ferrant. Bien que le secteur tertiaire occupât une grande partie de la population à la fin du 20^e siècle, une quarantaine de familles vivaient encore de la viticulture au début du 21^e siècle. Cette activité favorisa d'ailleurs le développement du tourisme. En effet, la commune joua sur la promotion et les atouts de son terroir : la maison Buttin-de-Loës, par exemple, abrite désormais un musée historique. En 1980, le restaurant dit du Monde, agrémenté d'une généreuse terrasse, s'établit dans le village.

En 2006, la paroisse de Grandvaux-Villette fusionna avec celle de Cully-Riex-Epesses, ce qui donna naissance à l'actuelle paroisse de Villette. Depuis 2011, Grandvaux fait partie de la commune de

Bourg-en-Lavaux, qui résulte de la fusion d'Epesses, Riex, Villette, Cully et Grandvaux.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le territoire de Grandvaux s'apparente à une longue bande coupant transversalement le coteau de Lavaux et s'étendant des rives du Léman au Signal de Grandvaux, culminant à 795 mètres. Il comprend trois espaces distincts : le vignoble sur le coteau, c'est-à-dire dans sa partie inférieure, des prairies et des champs qui autrefois servaient à l'agriculture mais qui ont été remplacés par un développement résidentiel dès le 20^e siècle, dans la partie médiane, et enfin, de petites surfaces de forêts ainsi que des tourbières dans la partie supérieure. Situées en position de balcon, les principales composantes bâties sont regroupées dans la partie inférieure de la commune, formant un îlot au sein du coteau viticole qui plonge dans le lac. Deux d'entre elles se distinguent aisément : tout d'abord, le tissu villageois principal (1) à caractère viticole, structuré par une voirie en forme de boucle qui confère à l'entité une forme de cellule, et un petit groupement viticole (0.1) plus tardif puisqu'il date de la fin du 18^e et du 19^e siècle, implanté au nord-ouest, au lieu-dit Lallex, marqué par une intéressante rangée de maisons vigneronnes. La silhouette très compacte de l'entité principale est particulièrement mise en valeur par le coteau viticole (I), qui forme une trame uniforme et régulière cadencée par les terrasses. Si ce dernier est encore bien préservé dans la partie inférieure, il n'en va pas de même dans la partie supérieure et les abords des routes d'accès, qui ont peu à peu été investis par des habitations individuelles dès les années 1940. Deux autres éléments marquent encore le coteau viticole : les voies de chemin de fer situées parallèlement, en amont et en aval du coteau (0.0.9, 0.0.13), et une série de cours d'eau qui dévalent la pente (0.0.2, 0.0.10).

La composante principale (1) est implantée au niveau d'un léger replat du terrain surplombant le Léman, à quelques centaines de mètres des rives, ce qui lui vaut un panorama exceptionnel, qui embrasse très largement les coteaux de Lavaux et le lac. Le bâti

comprend essentiellement des maisons vigneronnes dotées de dômes des 18^e et 19^e siècles. Certaines remontent même au 16^e siècle, comme en témoignent quelques dates inscrites sur des linteaux de porte. Les bâtiments comportent généralement trois niveaux orientés gouttereaux sur rue, mais il n'est pas rare qu'un pignon vienne interrompre cette régularité. Au sein de ce tissu dense se dessine une voirie assez complexe, à savoir un axe horizontal correspondant à la Grand-Rue qui trace une ample courbe sur laquelle se greffent de petites routes perpendiculaires. Celles-ci sont reliées par un axe secondaire formant ainsi une boucle. S'en dégagent un caractère démonstratif et villageois, d'une part, le long de l'axe horizontal principal, avec ces hautes façades contiguës qui suivent rigoureusement la courbure de la Grand-Rue, accentuant ainsi son caractère sinueux et organique, et un caractère plus intime, d'autre part, à l'intérieur de la boucle, là où le bâti, plus dense et imbriqué, est entrecoupé d'un lavis de ruelles étroites. La forte densité des bâtiments ainsi que leur tendance à gagner en hauteur reflètent un phénomène caractéristique des villages viticoles voulant favoriser l'espace dédié à la vigne. Cette spécificité s'exprime dans cette localité d'une façon particulièrement forte.

Depuis le nord-ouest, l'entrée de la composante est mise en scène par un effet de porte, que crée un double front de rue. A ce niveau, le fond de perspective est clos par des bâtiments implantés de manière contiguë et qui suivent la grande courbe qu'effectue la Grand-Rue. Ce premier croisement correspond à la jonction de la rue de la Forge, qui constitue la partie amont de la boucle de voirie, dans la partie nord-ouest de l'entité. Il est animé par une fontaine. Le long de la Grand-Rue, quasiment au centre de la composante, se dresse côté lac et au ras de la chaussée une façade régulière orientée gouttereau sur rue et qui présente trois registres, à savoir un premier soubassement en pierre de taille et deux niveaux de fenêtres. Il s'agit de la Maison de commune reconstruite en 1873 (1.0.2). Accolée perpendiculairement côté lac, la maison Buttin-de-Loës, une demeure remontant au 16^e siècle, abrite à présent un musée (1.0.1). Elle comprend divers corps de deux à trois niveaux surmontés de toitures asymétriques et soutenus par des contreforts. En aval, dominant le lac, sont implantés

une terrasse et des jardins. Au pied de la façade orientale de la Maison de commune, l'espace-rue s'élargit, mettant en évidence la façade pignon de cet édifice, d'une part, et celle de l'église réformée (1.0.3) d'autre part, marquée par un fronton, des chaînes d'angle et un oculus en molasse. Respectant rigoureusement l'alignement des bâtiments de la Grand-Rue ainsi que leur gabarit, on aurait pu craindre qu'elle passe inaperçue. Or elle est implantée au niveau d'un carrefour central qui correspond à la jonction de la Grand-Rue avec la route de Cully, qui gravit le coteau et débouche droit sur l'édifice, le mettant remarquablement en scène. De ce carrefour, en direction du sud-est, apparaît un second point focal. Il s'agit du clocher de l'ancienne église fondée dans le dernier tiers du 14^e siècle, un édifice massif surmonté d'une haute toiture en pavillon (1.0.5). Etant situé dans le point de fuite de la Grand-Rue, il acquiert en effet une importance spatiale indéniable. Au pied de l'édifice, côté lac, prend place une esplanade ponctuée par un tilleul et contenue par un haut mur de soutènement qui longe la route de Cully en contrebas. Ce dégagement offre une vue exceptionnelle sur le Léman et les Alpes, ainsi que sur les jardins et les potagers bordant le bâti formant une transition avec le coteau. Dans le prolongement, se situe à l'est le restaurant du Monde (1.0.6), un bâtiment en béton des années 1980, qui s'inscrit de plain-pied dans la partie inférieure de cette esplanade.

La Grand-Rue rejoint ensuite la rue de Saint-Georges qui s'enfonce dans le bâti en direction du nord-est. Le long de ce tronçon, l'espace-rue, étant très nettement défini par un double front dont les façades sont parfois agrémentées d'escaliers à rampe, prend encore davantage des allures villageoises. La rue débouche, après un virage serré vers l'est, sur la maison Maillardoz (1.0.4), dont la façade remarquablement ornée de chaînes en harpe peintes se démarque du reste du bâti en raison de ses qualités architecturales. Elle présente des fenêtres en rangée remontant au gothique tardif puis remaniées à la fin du 18^e siècle et un imposant escalier à rampe signalé par un large arc surbaissé. A noter également, l'impressionnante toiture à demi-croupes et à coyaux qui réunit les trois corps de bâtiment de la bâtisse.

La cellule viticole de Lallex

Au lieu-dit Lallex, à quelque deux cents mètres au nord-ouest de la composante principale, est regroupée une entité à caractère viticole (0.1). Elle est implantée plus en hauteur, en bordure d'une échancrure marquée par un espace arborisé qui apparaît très verdoyant comparativement à la vigne. Cette position domine la localité d'Aran au nord-ouest. La composante est constituée essentiellement de maisons vigneronnes datant de la fin du 18^e siècle au 19^e siècle, dont une remarquable rangée faisant front au lac. La route d'accès coupe le bâti dans la ligne de pente. La plupart des bâtiments orientant leur façade pignon sur rue, il en résulte une petite structure en épi. La rangée qui forme une barre au sud du groupement se compose de cinq corps de bâtiment de trois niveaux surmontés d'une succession de toitures s'enchaînant les unes aux autres gouttereaux sur rue. L'extrémité orientale de la rangée est dotée d'un remarquable escalier à rampe qui se prolonge en une terrasse en pierre apparente percée de grands arcs au niveau inférieur. Le bâtiment situé à l'extrémité opposée de la rangée est coiffé d'une toiture à la Mansart, ce qui le distingue quelque peu du reste des bâtisses.

Le coteau viticole

Le vignoble (I) constitue l'un des éléments fondamentaux pour l'ensemble du site, contribuant à l'effet d'îlot des différentes composantes bâties et justifiant pleinement la nécessité de le préserver. Alors que la partie inférieure du coteau est encore bien conservée, la moitié supérieure, elle, l'est moins ou fait l'objet d'une certaine pression des extensions résidentielles en contre-haut, comme décrit précédemment. Une série d'habitations individuelles est par exemple venue coloniser et miter les abords des routes d'accès dès les années 1940, notamment le long de la route de Cully, entravant la lisibilité de la silhouette de la composante principale en venant de cette petite ville. Sur la frange supérieure du site, ce sont des blocs d'immeubles (0.0.15) qui constituent une nuisance visuelle, de par leur gabarit, leur caractère massif et leur position, qui les rend particulièrement visibles.

En bordure immédiate du tissu principal, du côté nord-ouest, s'élèvent deux habitations de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle (0.0.5), de part

et d'autre de la route d'accès formant une extension et un avant-poste à la composante. Entre cet avant-poste et le noyau, un parking en béton de deux niveaux construit en 1984 (0.0.6) constitue une forte altération des abords de l'entité d'origine, de par sa situation et son caractère massif, bien qu'il soit inscrit et caché en partie dans le versant. Le coteau est parsemé de domaines viticoles qui prennent la forme de maisons de maître s'accordant parfaitement avec le terroir. De même, une rangée de maisons vigneronnes attestée en 1829 forme un front net (0.0.7) le long de la route de Crétaz, qui se dirige vers la gare, en contre-haut. Sur ce même axe se trouve le Relais de la Poste (0.0.8), attesté à la même époque que cette dernière rangée, établissement qui jouit d'une remarquable vue plongeante sur Cully (0.0.14). Autour du groupement de Lallex, un grand nombre de maisons individuelles de la seconde moitié du 20^e siècle (0.0.1) tendent par leur profusion à altérer les abords, exception faite de la cure de 1921 (0.0.3), un édifice de deux niveaux surmontés d'un toit à croupes situé au pied de l'entité. A proximité, à l'est, se situe le cimetière (0.0.4) ceint d'un mur. Il occupe l'espace entre la route de la Petite-Corniche et le chemin d'accès à cette cellule.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/	Qualités de situation
-----	-----------------------

Qualités de situation remarquables du village viticole situé au cœur du vignoble en terrasses au niveau d'un épaulement que forment les mouvements du versant. Position en saillie au niveau d'un important pivot de la topographie jouissant de ce fait d'une vue panoramique qui donne tant sur l'arc que dessine la rive du Léman en direction de Lutry, à l'ouest, que sur celui allant de Cully à Rivaz, à l'est. Série d'habitations individuelles construites à partir de la moitié du 20^e siècle venues s'insérer le long des routes d'accès, diminuant quelque peu la lisibilité des composantes d'origine.

Grandvaux

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes, de par la variété des espaces de la composante principale, qui associe à l'axe principal horizontal de la Grand-Rue et de la rue de Saint-Georges – un espace-rue contigu à caractère villageois, dense et organique – une série de ruelles secondaires enchevêtrées, le tout générant une structure en boucle. Remarquable fond de perspective créé par le clocher servant de beffroi implanté dans l'axe de la Grand-Rue et qui s'ouvre à l'arrière sur un vide créé par le surplomb. Espace de transition entre le bâti et le coteau viticole assuré par la présence de jardins en terrasses.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables, en raison de l'homogénéité des maisons vigneronnes dotées de dômes et datant essentiellement des 18^e et 19^e siècles, parfois même du 16^e siècle, tant dans l'entité d'origine que dans le groupement dit Lalex, qui présente une rangée de ce type particulièrement caractéristique. Qualités renforcées par une série d'éléments architecturaux de valeur, tels que le clocher de l'église fondée dans le troisième quart du 14^e siècle, l'église réformée de 1637, la maison Buttin-de-Loës du 16^e siècle, la remarquable maison Mailardo de 1524 et son impressionnante toiture ainsi que la Maison de commune et ancienne école du 19^e siècle.

2^e version 03.2013/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
544.550/149.443

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse